

L'ORIGINE DES BOÎTES AUX LETTRES

La boîte aux lettres, ce récipient si commode dans lequel il suffit de glisser une lettre pour qu'elle soit ensuite recueillie par un facteur et transportée sans délai vers son lieu de destination, n'est pas de création très lointaine.

Marc Henrioud dans l'almanach du Philatéliste de 1928, G. Chapier et P. Lejeune de 1928, en faisant remonter l'origine de 1529. Encore s'agissait-il de boîtes en bois appelées « timbure » placées dans les églises par la magistrature de Florence en vue de recueillir les dénonciations anonymes. Il notait par ailleurs, l'existence en 1616 dans le port d'Amsterdam d'une véritable boîte aux lettres destinée aux courriers des marins.

En France, c'est en 1653 qu'apparaissent à Paris les premières boîtes placées par M. de Willayer lorsqu'il créa le premier service de la Petite Poste dont la durée, on le sait, très éphémère car le public ne le prit pas au sérieux allant jusqu' à introduire des souris dans les boîtes aux lettres.

En 1922, il y avait dans la capitale six boîtes aux lettres, levées deux fois par jour et dépendant de la Grande Poste. En 1758, Piaron de Chamousset créa un nouveau service de Petite Poste dont le succès fut cette fois complet. Il installa de nombreuses boîtes aux lettres : leur nombre atteignait 500 en 1780 tandis que celui de la Grande Bretagne passait à 38.

A l'étranger, la boîte aux lettres fut créée en Angleterre vers 1680, en Allemagne vers la fin du XVIIIe siècle, en Autriche en 1772, en Suisse au début du XVIIIe siècle, en Belgique en 1776, au Luxembourg en 1800, en Pologne en 1807...

Toutes ces boîtes avaient des aspects très divers. Celles de Paris étaient de type classique avec de larges ouvertures, ce qui permettait aux usagers d'y introduire non seulement leurs lettres, mais divers objets. En Allemagne et en Suède les boîtes étaient métalliques et dotées de vastes sacs de cuir. En Autriche les boîtes portaient des poignées et des cadenas. Certaines boîtes étaient fort artistiques avec des dessins ouvragés. Les premières boîtes anglaises étaient faites de hautes bornes reposant directement sur le sol.

Nous connaissons un modèle en bois du XVIIIe siècle encastré dans un mur avec une porte blasonnée.

En application de la loi du 10 juin 1829 qui étendait à l'ensemble du territoire la distribution des lettres à domicile, des boîtes aux lettres dites « boîtes rurales » furent installées dans toutes les communes dépourvues de bureau de poste.

Ces boîtes étaient relevées tous les deux jours par les facteurs ruraux. Elles contenaient un petit cachet rond comportant une lettre dans un cercle. Lorsqu'il y avait plusieurs boîtes dans une même commune les chiffres 1, 2, 3 etc.... était placée sous la lettre du cachet A - A - A etc...

Le facteur pour justifier de son passage apposait le cachet sur un registre appelé

« Part », puis à partir de 1835, il apposait également le dit cachet sur le recto des lettres levées en haut et à droite. Les lettres des cachets étaient classées dans l'ordre de la tournée. Chaque fois qu'une modification se produisait par suite de la création d'un nouveau bureau de poste ou du rattachement d'une commune à un autre circuit, l'ordre des lettres était entièrement modifié de telle sorte qu'on trouve la même lettre affectée à plusieurs communes ou la même commune ayant plusieurs lettres.

Citons enfin les « boîtes mobiles » mises en service en 1862. Elles étaient accrochées, notamment dans les diligences, les gares, les bateaux. Elles étaient décrochées à l'arrivée et remises au bureau de poste le plus voisin qui oblitérait les timbres des lettres et opposait sur celles-ci un cachet rond à date contenant le nom du bureau et portant en bas la mention « boîte mobile », en entier ou en abrégé. On se contenta vers 1867 - 69 d'employer les petits cachets ovales contenant les lettres « B.M. ».

De nos jours, dans les campagnes, sont mises en place pour la réception du courrier des boîtes métalliques dites « CIDEX » (Courrier individuel à Distribution Exceptionnel), qui sont groupées en un seul emplacement (dites en batterie) et dans lesquelles les lettres sont déposées en priorité par des facteurs motorisés avant la distribution normale.

La boîte aux lettres est donc entrée dans nos mœurs et son importance ne cesse de grandir au fur et à mesure que s'étend l'emprise de la Poste aussi bien dans les régions les plus froides que dans les déserts les plus arides.

Une question reste posée : Encore combien de temps posséderons-nous des B.A.L. « boîtes aux lettres » ?

Le modernisme cache bien des mystères.

François Thénard